

## ORDRE DU JOUR

### POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 25 AVRIL 2002 DANS LA SALLE DU CONSEIL, 19 h 30

**(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS)**

**17 h 30      COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION «À HUIS CLOS»  
                  SALLE DE RÉUNION C-11, PLACE TOM DAVIES  
                  *Objet de la réunion : Questions concernant des propriétés***

**19 h 30      RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
                  SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

1.     Moment de silence
2.     Appel nominal
3.     Déclarations d'intérêt pécuniaire

### **AUDIENCES PUBLIQUES**

### **DÉLÉGATIONS**

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

### **PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS**

**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles  
C-1 à C-18 de l'ordre du jour des résolutions)**

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **PROCÈS-VERBAL**

Seuls les changements se rapportant à des erreurs ou à des omissions d'une réunion précédente pourront être effectués lors de l'adoption du procès-verbal. Tout autre commentaire sera irrecevable.

- C-1 Rapport n° 28, Procès-verbal de la réunion du 11 avril 2002 du Conseil municipal.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)**
- C-2 Rapport n° 18, Procès-verbal de la réunion du 10 avril 2002 du Comité plénier - Budget.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)**
- C-3 Rapport n° 19, Procès-verbal de la réunion du 15 avril 2002 du Comité plénier - Budget.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)**
- C-4 Rapport n° 25, Procès-verbal de la réunion du 23 avril 2002 du Comité plénier - Planification.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {À DÉPOSER}**
- C-5 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2002 du Comité de dépouillement des soumissions.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**
- C-6 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2002 du Comité de dépouillement des soumissions.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**
- C-7 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2002 du Comité de dépouillement des soumissions.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**
- C-8 Rapport n° 3, Procès-verbal de la réunion du 21 mars 2002 du Conseil de santé, Sudbury & districts.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**
- C-9 Rapport sur le procès-verbal d'une séance du 5 décembre 2001 visant à recueillir l'avis du public au sujet du règlement sur les animaux domestiques.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)**

### **SOUMISSIONS**

- C-10 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 17 avril 2002, au sujet du contrat 2002-56 : Soumission pour des rénovations à la station n° 11 de Chelmsford.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **SOUMISSIONS** (suite)

- C-11 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 17 avril 2002, au sujet d'une soumission pour la maintenance de principaux complexes sportifs, saisons 2002, 2003 et 2004.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-12 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 17 avril 2002, au sujet du contrat 2002-16 : Rétablissement du ciment/de l'asphalte, partie sud.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-13 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 17 avril 2002, au sujet du contrat 2002-29 : Rétablissement du ciment/de l'asphalte, partie sud-est.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-14 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 17 avril 2002, au sujet du contrat 2002-30 : Rétablissement du ciment/de l'asphalte, parties nord-est, nord-ouest et sud-ouest.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### **RAPPORTS DE GESTION COURANTS**

- C-15 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 15 avril 2002, au sujet du contrat de maintenance été/hiver, anciens townships non organisés.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-16 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 17 avril 2002 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une étude sur la vitesse - rue Cochrane.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-17 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 12 avril 2002, au sujet de l'annulation, de la réduction ou du remboursement d'impôts fonciers - Articles 441, 442 et 443 de la Loi sur les municipalités.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-18 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs, daté du 15 avril 2002, au sujet de recommandations concernant des frais d'utilisation de la glace.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS**

2002-96F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION EN CE QUI CONCERNE LA TAXE ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET PATRICK GIBSON

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 25 avril 2002.

2002-97F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION EN CE QUI CONCERNE LA TAXE ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET LUC AUBIN.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 25 avril 2002.

2002-98F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION EN CE QUI CONCERNE LA TAXE ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET PETER CHURAN, BRIAN MACLEAN, ET PAUL ABRESCH

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 25 avril 2002.

2002-99A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 25 AVRIL 2002.

2002-112A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LE MAIRE ET LE GREFFIER À CONCLURE UN ACCORD MODIFICATEUR, VISANT LES AMÉNAGEMENTS FIXES MUNICIPAUX, AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉSIDENTIEL DE CONISTON

Résolution 2002-62 du comité plénier - Planification

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS** (suite)

- 2002-113F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-9F VISANT À ÉTABLIR DES FRAIS POUR CERTAINES APPLICATIONS ET CERTAINS SERVICES, EN VERTU DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ET DES SERVICES FOURNIS PAR LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE PLANIFICATION.

Résolution 2002-64 du Comité plénier - planification

(Ce règlement permet d'établir des frais de développement commun pour la Commission de conservation du district du nickel.)

- 2002-114A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE MAINTENANCE DES FEUX DE CIRCULATION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET STEEL CONTROL SERVICES LTD.

Résolution 2002-158 du Conseil municipal

- 2002-115Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-303, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE WALDEN.

Résolution 2002-56 du Comité plénier - Planification

(Ce règlement permet le rezonage de la propriété en question pour lui attribuer la désignation «spéciale commerciale locale» et ainsi permettre d'ajouter «école commerciale pour l'enseignement de la peinture (art populaire et artisanat)» à la liste d'utilisations normalement pertinentes à la désignation «C1», zonage «commercial local» qui s'applique à la propriété en question - Troy Crowder, 237 Sixth Ave., Lively)

- 2002-116A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-38A AFIN DE DÉLÉGUER, À DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX, DES FONCTIONS SPÉCIFIQUES À EXERCER AU NOM DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY, RELATIVEMENT À CERTAINES QUESTIONS.

(Cette modification permet au directeur général des Services de planification et au greffier municipal de procéder à l'exécution courante d'accords d'entretien et d'accords de subdivision)

**CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT**

**PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER**

**QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES**

**RAPPORTS DES GESTIONNAIRES**

## **PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)**

### **EXPROPRIATION - PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT**

**(AFIN DE RÉALISER LE PROCESSUS D'EXPROPRIATION DES TERRES REQUISES POUR LA RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT, LE CONSEIL SE RÉUNIRA D'ABORD À TITRE D'ORGANISME D'APPROBATION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT 2002-95E. APRÈS LA PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2002-95E, LE CONSEIL, À TITRE DE DÉTENTEUR DU POUVOIR D'EXPROPRIATION, ADOPTERA ENSUITE LES RÈGLEMENTS 2002-101E À 2002-111E INCLUSIVEMENT.**

- R-1 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 17 avril 2002, au sujet du projet de reconstruction de la rue Bancroft, approbation visant l'expropriation.  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### **RÈGLEMENT D'APPROBATION :**

- 2002-95E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR APPROUVER L'EXPROPRIATION, PAR LA VILLE DU GRAND SUDBURY, DE CERTAINES TERRES REQUISES POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT

**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE EN VUE DE TROIS LECTURES DU RÈGLEMENT 2002-95E)**

### **RÈGLEMENTS PERMETTANT L'EXPROPRIATION :**

- 2002-101E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16858 DE LOUISE MARCOTTE ET JOHN MARCOTTE, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002 et règlement 2002-95E.

- 2002-102E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16859 DE MICHAEL BUBA ET STELLA BUBA, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

## **PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)**

## **RÈGLEMENTS PERMETTANT L'EXPROPRIATION : (suite)**

2002-103E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16859 DE MICHAEL BUBA ET STELLA BUBA, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-104E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16860 DE BRIAN SHIRK ET STEPHANIE BOYUK, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-105E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16860 DE BRIAN SHIRK ET STEPHANIE BOYUK, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-106E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 3 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-107E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 4 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

### **RÈGLEMENTS PERMETTANT L'EXPROPRIATION : (suite)**

2002-108E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 5 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-109E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 6 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-110E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 9 DU PLAN 53R-16860 DE SHAWN JOSEPH CALLAHAN, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.  
Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

2002-111E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION DE LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16858 DE DINO CENTIS ET ALBINO CENTIS, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE BANCROFT.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 avril 2002.

### **MOTIONS**

### **ADDENDA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**AVIS DE MOTIONS**

**SÉANCE À HUIS CLOS** (Articles incomplets)

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**  
**{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 H.}**

2002-04-19

THOM M. MOWRY,  
GREFFIER MUNICIPAL

GLORIA WARD  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL